



Qui mieux qu'un créateur de
droits pour vous défendre.

L'Union des Cadres et Ingénieurs – FO

Communiqué de presse

Commission des Titres de l'Ingénieur (CTI): La DGES apporte son soutien à la CTI

A l'occasion du colloque annuel de la CTI ce mardi 3 février 2009 à Douai, la direction générale de l'enseignement supérieur (DGES) par la voie de son directeur Patrick HETZEL, a confirmé le doublement de la dotation financière allouée à la Commission.

FO-Cadres présent lors de ce colloque s'est félicité de ce soutien apporté à la Commission. Il permettra à la CTI d'aborder plus sereinement le renouvellement de son adhésion à l'ENQA (European Network for Quality Assurance) prévu début mars.

Reste que la CTI doit pouvoir bénéficier de ressources complémentaires pour renforcer ses missions en France, en Europe et à l'étranger et conforter son indépendance. Pour FO-Cadres si le transfert de compétence de la CTI est un atout fort pour le lancement des travaux de l'AERES (Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur), son mode de fonctionnement paritaire en fait une force, une efficacité que l'on doit maintenir à tout prix pour préserver la qualité de nos formations d'ingénieurs.

Un simple décret précisant les moyens et l'indépendance de la CTI permettrait d'apporter un début de réponse. Une solution qui permettrait dans le même temps d'établir avec les pouvoirs publics un protocole d'accord et de coopération en vue de préciser les modalités d'échanges techniques possibles entre l'AERES et la CTI.

Paris, le 4 février 2009

Contact : Eric PERES
Secrétaire général de FO-Cadres - 06 66 52 06 06